



Saison'Agri

Faciliter le recrutement en viticulture

Développer les compétences pour les saisonniers de la viticulture

-  Une formation au plus près des besoins des agriculteurs
-  Une formation en situation de travail
-  Une formation sur le territoire pour des emplois sur le territoire
-  Sécuriser l'employabilité des saisonniers et les besoins en main d'oeuvre des viticulteurs

2 Territoires : Vaison la Romaine et Mormoiron

3 Modules tout au long de la saison

-  Taille d'hiver (Certification SST) : novembre - décembre
-  Travaux mécanisés (CACES R482 cat.A) : mars
-  Travaux en vert : avril-mai

Un processus simple

-  Avant chaque module, le viticulteur dépose une offre à Pôle Emploi.
-  Le CFPPA et "Pôle Emploi organisent une rencontre entre viticulteurs et demandeurs d'emploi
-  Les futurs saisonniers, détectés lors de cette rencontre ou déjà repérés par les viticulteurs sont formés par le CFPPA
-  1.5 semaine de stage clôture la formation
-  A l'issue du stage, le viticulteur embauche la ou les personnes formées pour la période de ses travaux

Cheffe de projet : Caroline Sage - 06 14 34 64 89 - caroline.sage@educagri.fr